

Jean-Marc Sauvé présidera la commission sur les abus sexuels commis par des prêtres

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 14 novembre 2018



L'ancien vice-président du Conseil d'État **Jean-Marc Sauvé** a accepté de présider, à la demande des évêques de France, la commission sur les abus sexuels commis par des prêtres. A La Croix il [déclare](#) :

j'ai pris ma retraite du Conseil d'État cet été mais j'estime que cette mission est cohérente avec mes convictions profondes. Je crois que seul l'établissement de la vérité permettra de sortir de l'ère de suspicion et de controverse assez vive dans laquelle nous sommes entrés. Je pense aussi que ce que j'ai fait dans ma vie professionnelle peut contribuer à faire émerger quelque chose d'utile et produire les effets que les évêques attendent de cette commission?: établir les faits, analyser les

raisons pour lesquelles, dans beaucoup de cas, ils n'ont pas été révélés ni sanctionnés, et évaluer aussi les mesures prises depuis 2000. Faire les préconisations nécessaires pour réparer ce qui doit l'être et éviter que ces errements ne se reproduisent fait aussi partie de la feuille de route.

Jean-Marc Sauv  est un haut fonctionnaire franais, n  en 1949. Il fut vice-pr sident du Conseil d'Etat entre 2006 et 2018. En juin 2014, il vota avec ses coll gues la mort de **Vincent Lambert**, allant jusqu'  d clarer

La d cision rendue aujourd'hui s'inscrit dans le cadre trac  par la Loi Leonetti

Admis en 1971 au concours d'entr e de l' cole nationale d'administration   la onzi me place, juste derri re **Elisabeth Guigou**, il interrompt sa scolarit  pour devenir j suite,   Lyon. Apr s deux ann es d' tudes, il quitte le noviciat des j suites   Lyon.

Membre du Parti socialiste au d but des ann es 1980, Jean-Marc Sauv  est conseiller technique au cabinet du Garde des sceaux, **Maurice Faure** puis de son successeur, **Robert Badinter** entre 1981 et 1983. Aux c t s de **Robert Badinter**, il participe   l'abolition de la peine de mort,   la suppression de la cour de s ret  de l'Etat, des tribunaux militaires, et   la d p nalisation de l'homosexualit . Il est nomm  directeur des libert s publiques et des affaires juridiques au minist re de l'Int rieur par un d cret du 29 juin 1988 sign  par **Pierre Joxe**. Il y instaure une proc dure pour  tudier personnellement chaque cas d'expulsion dans le cadre de la double peine, permettant d'expulser des  trangers ayant commis des infractions. Il restera   ce poste entre 1988 et 1994, en d pit de l'alternance. Il participe, sous des gouvernements de droite,   la r daction et la mise en  uvre des lois Pasqua sur l'immigration et le droit d'asile. Il est ensuite nomm  pr fet de l'Aisne (1994-1995) par Charles Pasqua puis est nomm  secr taire g n ral du gouvernement (SGG) de 1995   2006, poste qu'il ravit aupr s du futur Premier ministre **Alain Jupp **   **Michel Boyon**, conseiller d'Etat chiraquien   qui le poste  tait initialement promis. Lors de l'annonce de sa nomination   la t te du secr tariat g n ral, le porte-parole du gouvernement, **Franois Baroin**, annonce que la nomination de Jean-Marc Sauv , politiquement proche du Parti socialiste, symbolise le « souci du pr sident de la R publique de pr server l'impartialit  de l'Etat ».

Il pr sident le comit  charg  d' valuer les candidats aux fonctions de juge   la Cour de justice et au Tribunal de l'Union europ enne. Il est  galement pr sident de l'Institut franais des sciences administratives (IFSA). Il a pr sid  l'Association des Conseils d'Etat et des juridictions administratives supr mes de l'Union europ enne (ACA Europe) de 2012   2014. Il devient le 30 mai 2018 pr sident de la fondation des apprentis d'Auteuil.

Mgr **Georges Pontier**, pr sident de la CEF et Jean-Marc Sauv  se rencontreront prochainement pour pr ciser les objectifs de cette commission et  tudier les moyens n cessaires pour son bon fonctionnement.